



RATIOS ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE

La stabilité des équipes

La stabilité des équipes de soins est l'une des conditions essentielles à la réalisation des projets ratios. Cette stabilité des ressources humaines dans le centre d'activités garantit aux patient-e-s des soins adaptés à leurs besoins au moment opportun.

Ces ressources humaines et professionnelles sont formées pour une clientèle spécifique. Elles sont compétentes et détiennent l'expérience pour assurer la qualité et la sécurité des soins.

L'établissement de santé s'assure d'avoir, pour chacun des centres d'activités où s'exercent les soins, une structure de poste complète ainsi qu'un bassin de professionnelles de remplacement compétentes pour la compléter, selon la nécessité. Être en nombre suffisant est une condition essentielle pour répondre aux besoins des patient-e-s, assurer une surveillance de leur état de santé et ainsi prévenir les complications. La surcharge de travail est le principal facteur expliquant que certains soins soient omis, réalisés partiellement ou en non-conformité avec les standards professionnels.

Par cette stabilité des équipes de soins, on assure:

Aux patient-e-s :

- une durée de séjour significativement plus courte;
- une diminution de certaines complications;
- une satisfaction plus élevée à l'égard des soins reçus.

Aux professionnelles en soins :

- un taux plus faible d'épuisement au travail;
- un haut taux de satisfaction au travail;
- un taux moins élevé de blessures.

Septembre 2018

